



**FICHE D'ABONNEMENT « CLUB DES SUPPORTERS LES C'BULLS »  
SAISON 2012/2013**

**Vos coordonnées : (Obligatoires)**

<b>M., Mme, Melle</b>	
<b>NOM</b>	
<b>PRENOM</b>	
<b>DATE DE NAISSANCE</b>	
<b>ADRESSE</b>	
<b>CODE POSTAL</b>	
<b>VILLE</b>	
<b>TELEPHONE</b>	
<b>PORTABLE</b>	
<b>E-MAIL</b>	

**PHOTO**

**PLACE** (Rang et n°):

**Votre place :**

Formule Grand Supporter (Tous les matches à domicile, sauf finales et Coupe de France)

Emplacement\* réservé dans la Tribune PAYS DE LOIRE

*\*Cette place est nominative et vous sera attribuée pour la saison*

**Prix Unitaire de l'abonnement avec le nouveau tee-shirt : (Cocher votre choix)**

- Enfants 4 à 15 ans : 45 €
- Jeunes 16 à 17 ans et Etudiants : 70 €
- Adultes : 120 €
- Adultes invalides : 90 €

- Taille Tee-Shirt du supporter pour les adhérents, à porter à chaque rencontre

Taille :  XS  S  M  L  XL  XXL

**Fait à**

**le / / 2012**

**Signature :**

***Cadre réservé à l'administration :***

Règlement abonnement :  1 Chèque  2 Chèques  Espèces  Carte Bancaire



CHAMPION DE FRANCE 2010  
COUPE DE FRANCE 1998 et 1999  
SEMAINE DES AS 2008  
MATCH DES CHAMPIONS 2010



## REGLEMENT INTERIEUR CLUB DES SUPPORTERS LES C'BULLS

1. Lors de sa première adhésion, le supporter reçoit un tee-shirt supporter. Ce tee-shirt doit impérativement être porté lors des rencontres à domicile dans la Tribune Pays de Loire.
2. La carte d'entrée à Cholet Basket n'est pas cessible.
3. En adhérant au Club des supporters LES C'BULLS, le supporter se verra attribuer une place pour la saison complète (**Le 1<sup>er</sup> rang est réservé aux personnes possédant des tambours**)

En aucun cas, ce dernier ne sera autorisé à s'asseoir ailleurs que sur la place qui lui est réservée. Le non-respect de cette règle sera sanctionné par une exclusion temporaire de salle.

4. La bonne marche du Club des supporters suppose un minimum de règles à respecter :
  - Respecter les règles de sécurité mises en place dans l'enceinte de la Meilleraie.
  - Respecter les équipes adverses (joueurs et dirigeants) et les arbitres. Notre attitude avec les autres clubs de supporters doit être courtoise et amicale. Le fair play doit être un leit motiv.
  - Adopter un comportement correct. Les débordements, les violences, le jet de projectiles et autres comportements dangereux seront passibles de sanctions.
5. L'adhésion au "Club des supporters LES C'BULLS" entraîne l'acceptation, sans restriction du présent règlement. Tout manquement entraînera une sanction ou une exclusion définitive.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Président de Cholet Basket**  
Patrick CHIRON

**Signature de l'adhérent :**

Nom :  
Prénom

CHAMPION DE FRANCE ESPOIRS : 87/88 - 88/89 - 96/97 - 08/09 - 09/10  
TROPHÉE DU FUTUR ESPOIRS : 88/89 - 99/00 - 00/01  
CHAMPION DE FRANCE NATIONALE II : 85/86  
CHAMPIONNE DE FRANCE NATIONALE IV : 90/91  
CHAMPION DE FRANCE CADETS : 92/93 - 93/94 - 94/95 - 96/97 - 97/98 - 99/00 - 00/01  
COUPE DE FRANCE CADETS : 86/87 - 89/90 - 96/97 - 00/01  
TROPHÉE DU PRÉSIDENT CADETS : 07/08  
COUPE DE FRANCE CADETTES : 93/94  
CHAMPION DE FRANCE MINIMES : 93/94 - 07/08  
CHAMPIONNE DE FRANCE MINIMES : 90/91 - 91/92

S.A.S.P. au capital de 45 734 €  
3, avenue Marcel Prat - BP 10752 - 49307 CHOLET Cedex  
Tél. 02 41 58 50 58 - Fax 02 41 58 13 64  
Siret 384 208 351 00013 - APE 9312 Z  
N° INTRACOMMUNAUTAIRE FR 61 384 208 351  
Internet : cholet-basket.com - E-mail : information@cholet-basket.com